

L'ajournement

Lorsque la ministre a annoncé le programme le 6 février, elle a laissé entendre qu'il était prêt à être mis en œuvre. Si je soulève à nouveau cette question aujourd'hui, c'est que la ministre ce jour-là a induit la Chambre en erreur. Lorsque la ministre a annoncé le programme, le 6 février, elle a fourni un certain nombre de détails qui nous ont alors donné l'impression que le programme était enfin prêt à être mis en œuvre. Toutefois, encore la semaine dernière—c'est-à-dire deux semaines et demie après avoir été annoncé—le programme n'était toujours pas prêt.

Plusieurs provinces n'avaient pas encore décidé si elles allaient avoir un programme conjoint ou deux programmes distincts, un fédéral et un provincial. En outre, les encarts des formules provinciales de demandes n'étaient pas prêts pour les requérants éventuels. Les dates limites et les méthodes de sélection n'étaient pas claires non plus. Par exemple, vendredi dernier, un fonctionnaire du ministère de l'Emploi et de l'Immigration à Montréal m'a dit que le programme se fonderait sur les circonscriptions, mais quelqu'un d'un autre service m'a dit qu'il aurait une base régionale.

C'est un exemple de plus de l'incompétence des conservateurs, monsieur le Président. Le gouvernement a annulé le programme Été Canada le 8 novembre. Il a cafouillé pendant trois mois. Finalement, le 6 février, il annonce un programme qui n'est pas prêt, dont tous les détails n'ont pas été réglés. Je suppose que l'annonce du 6 février visait seulement à me clouer le bec, à moi et aux autres députés qui n'ont pas cessé de demander quand il annoncerait le programme. J'ai rappelé aujourd'hui et l'on m'a dit qu'on était enfin en train d'envoyer les formules de demande aux gens de la région de Montréal. J'ignore ce qui se passe dans d'autres régions, mais on m'informe que, la semaine dernière, les gens de Toronto n'avaient toujours pas reçu les formules de demande pour l'Ontario. Monsieur le Président, il est regrettable qu'après avoir utilisé cette question à des fins politiques, le gouvernement laisse maintenant tomber les étudiants.

Je dois dire que ce n'est pas tellement contre le programme lui-même que je m'élève, mais plutôt contre la façon de procéder du gouvernement et sa façon d'administrer le programme. Pendant la campagne électorale, le parti conservateur a donné l'impression qu'il connaissait toutes les solutions aux problèmes du chômage au Canada et que ces problèmes disparaîtraient s'ils étaient élus. Après les élections, ils ont annoncé qu'ils consulteraient tel ou tel groupe, les provinces, les syndicats, la grande entreprise, la petite entreprise, les organismes communautaires, et ainsi de suite. Il était relativement évident à ce moment-là qu'ils ne savaient pas quel programme mettre sur pied. Si les conservateurs l'avaient dit d'emblée, avant les élections, cela nous aurait semblé raisonnable. Mais ils nous ont donné l'impression, au lieu de cela, qu'ils avaient toutes les réponses ou qu'ils avaient commencé à les chercher, qu'ils voulaient, à vrai dire, réinventer la roue.

Dans sa déclaration du 8 novembre, le ministre des Finances (M. Wilson) annonçait l'abolition du programme Été-Canada. Puis le gouvernement nous a annoncé qu'il trouverait un nouveau programme, qu'il entreprendrait des consultations à ce

sujet. Il annonçait enfin son programme le 6 février, deux mois trop tard. Si le programme avait commencé dès ce moment-là, c'eût été un moindre mal, mais on est juste en train de le mettre sur pied. Il y a lieu de condamner durement le gouvernement pour avoir si mal réagi au grave problème du chômage qui frappe les étudiants.

Il est à espérer, monsieur le Président, que malgré ce retard impardonnable, le ministre, son secrétaire parlementaire et les partisans du gouvernement entendront les appels qui proviennent non seulement de l'opposition car, à soixante-dix députés, nous sommes peu nombreux, mais de toutes les associations étudiantes et de tous les groupes communautaires au Canada. Il faut que le gouvernement mette enfin son programme d'emplois d'été en marche sans tarder pour que les étudiants puissent commencer à travailler au plus tard le 1^{er} mai 1985 et pour qu'ils puissent faire assez d'argent pour payer leurs frais de scolarité et leurs autres dépenses l'an prochain.

• (1805)

[Français]

M. Jean-Guy Hudon (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, au nom de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald), je désire répondre à la question que le député de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est (M. Allmand) a posée en Chambre le 5 février 1985 concernant l'annonce par le gouvernement de son programme d'emplois d'été pour les jeunes et de sa demande de renseignements quant à la nature de ces initiatives.

Le 6 février 1985, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration et la ministre d'État à la Jeunesse (M^{me} Champagne) ont annoncé le programme «Défi 85», un programme d'emplois d'été à l'intention des étudiants dont le budget est de 205 millions de dollars. Ce programme devra non seulement donner aux étudiants l'occasion de ramasser l'argent des frais de scolarité, mais aussi de créer des emplois qui permettront la valorisation de leurs objectifs de carrière et une meilleure préparation pour leur participation future sur le marché du travail.

Le député a l'impression que le délai à en faire l'annonce est une insulte sérieuse pour les étudiants au Canada. Au nom de la ministre, je répondrai que tout programme introduit en grande hâte, sans plan précis, sans dialogue avec les régions et sans non plus prendre le temps d'obtenir l'engagement de nos partenaires économiques, dont les provinces, le secteur privé et d'autres, serait une insulte plus grave encore.

«Défi 85» est une approche foncièrement nouvelle en matière de création d'emplois pour les étudiants. Au lieu d'offrir aux étudiants des projets fédéraux tout organisés qui ne leur donneront guère que l'occasion de ramasser l'argent des frais de scolarité, le gouvernement met au défi ses partenaires économiques de travailler avec lui à créer des emplois valorisants qui permettront aux étudiants d'optimiser leur contribution à la société canadienne actuelle comme à celle dans laquelle ils vivront plus tard.